



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

République Française

## CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

### N° 89/23 : APPROBATION DU MARCHÉ D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LE PROJET D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS AVENUE DE L'EUROPE UNIE- SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R2122-2 alinéa 3
- La commune de La Roque d'Anthéron a pour projet l'aménagement d'équipements sportifs et de loisirs avenue de l'Europe Unie, pour cela, elle doit se faire assister par un maître d'œuvre.

APPROUVE l'attribution du marché d'assistance à maîtrise d'œuvre pour le projet d'équipements sportifs et de loisirs avenue de l'Europe Unie, au groupement SAS EMBLA TERRICONSEIL et ALPHA-i&Co dont le mandataire est la société TERRICONSEIL représentée par Monsieur Emmanuel BLAIZOT, en qualité de Président dont le siège est situé 59 Traverse Tiboulen – 13008 MARSEILLE.

DIT que la commune règlera la somme de 36 520 € HT soit 43 824 € TTC.

- Montant mission de base
  - Taux de TVA 20%
  - Montant HT : 29 220.00 €
  - Montant TTC : 35 064.00 €
- Montant PSE
  - Taux de TVA 20%
  - Montant HT : 7 300.00 €
  - Montant TTC : 8 760.00 €

Répartie entre les membres du groupement :

- Terriconseil, la somme de 27 700 € HT soit 33 240 € TTC
- Alpha-i&co, la somme de 8 820.00 € HT soit 10 584 € TTC

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 11 octobre 2023

Le Maire

Jean-Pierre SERRUS



Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le 13/10/23  
Et de la publication ou notification le 13/10/23